

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT,  
DES TRANSPORTS ET DE LA MER

PARIS, LE 22 MARS 1990  
ARCHE DE LA DEFENSE

-----  
SOUS DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
TECHNIQUE DES VEHICULES

CODE POSTAL 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX 04  
TELEPHONE : (1) 40.81.21.22

-----  
HD/MC - 90.042

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif  
d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : SITO

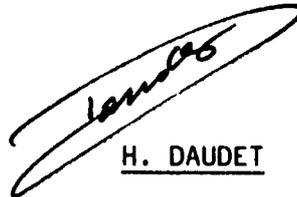
Référence : 4234 destiné aux véhicules PIAGGIO CFE2T (PX)

Je vous informe, qu'en application des dispositions des Articles  
du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du Procès-verbal  
de L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le  
19 Mars 1990 sous le numéro 90.15.31.111/3831 ce dispositif est agréé sous  
le numéro :

TP SI 8412R9003831

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma  
considération distinguée.

L'Ingénieur de l'Industrie et  
des Mines.

  
H. DAUDET

Monsieur le Directeur

EUROPEENNE DE DIFFUSION MODERNE

13, Route de la Salle - ZAC des Romains - CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

SITO

MONTI CELLO D'ALBA - ITALIE